

Saint-Denis, le 10 février 2026

## COMMUNIQUÉ AUX CHEMINOT-ES

# VAGUE DE SUICIDES DANS LES SNCF SUD-Rail interpelle le Ministre du Travail

Ces derniers mois ont été marqués par une série de suicides ou de tentatives de suicide dans toutes les SNCF, avec un rythme qui va en s'accélérant. Encore ne sommes-nous pas toujours informés, car si SNCF-RESEAU informe les organisations syndicales de ces drames, nous n'avons aucune information consolidée au niveau du Groupe SNCF.

Les suicides sont la pointe émergée, spectaculaire, de l'énorme iceberg de la souffrance au travail qui se traduit par des affections physiques, psychosomatiques ou psychiques ; et il faut aussi les mettre en lien avec les accidents du travail qui ne régressent pas mais au contraire augmentent, dans les SNCF ou chez leurs sous-traitants.

Une remise en perspective de cette question des suicides depuis les années 2005-2006 ne peut passer sous silence le lien avec le management moderne, qui exerce une violence délibérée pour faire passer dans la foulée les politiques néolibérales de casse des collectifs, de la coopération, du sens du travail, et qui renvoient chacun-e à un isolement social, pour mieux assurer la domination par les dirigeants.

Le 27 janvier dernier, SUD-Rail a interpellé le PDG Jean Castex pour faire cesser la logique «d'accompagnement» par la «déttection» des agents qui seraient «faibles». Pour SUD-Rail, il ne s'agit pas de juste éviter des passages à l'acte, mais de traiter les causes et origines – qui se trouvent dans les organisations du travail et le management associé – pour que les salarié-es ne soient pas atteint-es dans leur santé mentale au point d'envisager de tels passages à l'acte. Le PDG Jean Castex n'a toujours pas daigné nous répondre...

Le 2 février dernier, SUD-Rail a interpellé le Ministre des Transports, car en amont des politiques d'entreprise il y a la politique globale des transports, et en particulier celle du ferroviaire, qui se caractérise depuis 1997 par le démantèlement de la SNCF entreprise intégrée et l'éparpillement des métiers, fonctions et tâches concourant au ferroviaire. La perte de sens dans le travail qui en résulte et la surproductivité exigée pour financer les surcoûts phénoménaux de la désimbrication du système, influe sur la souffrance au travail, dont les suicides sont l'expression la plus dramatique. Le Ministre Tabarot n'a lui non plus toujours pas daigné nous répondre...



**SUD-Rail**  
FÉDÉRATION DES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS DU RAIL  
Solidaires, Unitaires, Démocratiques

Saint-Denis, le 6 février 2026  
Jean-Pierre FARANDOU  
Ministre du Travail et des Transports  
14, Avenue Duquesne  
75007 PARIS

**LETTER OUVERTE**  
[relativement aux suicides et la souffrance au travail dans les SNCF](#)

Monsieur le Ministre,

La Fédération SUD-Rail vous interpelle solennellement sur la question des suicides (et plus globalement de la souffrance au travail) dans les SNCF, car les derniers mois ont été marqués par une série de suicides ou tentatives de suicides.

L'activité fret, c'est le Cadre Supérieur chargé de gérer la « discontinuité » (en d'autres termes le démantèlement de l'ex-opérateur public), qui se succéde en mars 2025, en janvier 2026, un conducteur d'HEXAIRET (procédure de recasement) de la résidence d'Angoulême a mis fin à ses jours également.

A SNCF-Voyageurs c'est une tentative de suicide après un accident de la route dans lequel il a été blessé. En janvier 2025 dans une aiguilleuse, Paris, un autre agent de la maintenance des voies de l'Île-de-France a tenté un suicide en mars 2025, puis un vendeur dans un atelier du matériel en région lyonnaise en mai 2025, puis un agent du TER Pays-de-Loire en août 2025.

Ensuite, il y a eu d'autres tentatives de suicides dans les SNCF, mais sans nommer les agents. Ainsi, en mars 2025, un autre agent de la maintenance des voies de l'Île-de-France a tenté un suicide en mars 2025, puis un autre agent de la maintenance des voies de l'Île-de-France en juillet 2025, et encore un autre à nouveau à l'Île-de-France à la fin de l'année 2025.

Encore ne s'agit-il ici que de cas dont les militants et SUD-Rail sont avertis. Car si SNCF-Réseau respecte la décision d'avertir les OS systématiquement, nous doutons beaucoup que ce soit le cas pour Voyageurs, et encore moins pour SNCF-Optim'Services ou pour le GIE SNCF-Optim'Services (doit être nommé SNCF-Optim'Services, et non SNCF-Voyageurs, mais très peu probable qu'il n'y ait rien en place alors donc pas de cas isolés, mais d'un phénomène systémique).

Mise en perspective

Face à cette question dramatique des suicides, il importe de revenir un peu en arrière. Depuis 2005 / 2006, concurremment à la crise vécue à France Télécom / Orange, les salariés ont commencé à développer, notamment à la SNCF, SUD-Rail avait interpellé la Direction et les Ministères (voir historique de l'opposition à l'ouverture aux marchés du transport) pour que l'on considère ce phénomène comme l'oppression sociale et économique, et non comme un phénomène systémique.

Fédération SUD-Rail 38 rue des Renouillères 93200 SAINT-DENIS  
Tél. (01) 43 35 75 75 - [federation@sudrail.fr](mailto:federation@sudrail.fr) - [www.sudrail.fr](http://www.sudrail.fr)

**Solidaires**

**Aujourd'hui SUD-Rail interpelle le Ministre du Travail, car au centre de la souffrance au travail il y a les organisations du travail, les espaces de délibération qu'elles permettent ou non, le contrôle des obligations de l'employeur vis-à-vis des salarié-es en contrepartie de leur état de subordination (impliquant un corps de l'Inspection du Travail qui ne soit pas lui-même malmené), etc.**

**L'injustice sociale que vivent des millions de salarié-es, avec ou sans emplois, constitue une violence qui n'est pas étrangère aux drames auxquels nous assistons. Le Ministre du Travail doit prendre ses responsabilités.**

Pour retrouver notre lettre ouverte à Jean-Pierre Farandou, scannez ce QR Code

